



L'agriculture et l'Eure
des politiques pour
promouvoir une agriculture
innovante et durable

www.cg27.fr

DÉPARTEMENT DE
LEURE



L'agriculture traverse, comme les autres secteurs économiques, une période à la fois difficile et pleine d'incertitudes. L'augmentation des coûts de production, les variations rapides des prix, les perspectives de réformes de la Politique agricole commune et de l'Organisation mondiale du commerce, tout concourt à fragiliser un secteur qui a eu à vivre une profonde mutation ces dernières décennies.

Pourtant, si les agriculteurs ne représentent plus que 5% des actifs dans le Département de l'Eure, nous ne devons pas oublier qu'ils remplissent une fonction vitale : l'alimentation des populations. A plus forte raison quand un débat planétaire s'engage autour de la prolifération des productions non-alimentaires.

De surcroît, les agriculteurs jouent un rôle essentiel dans l'entretien des paysages et l'aménagement du territoire. Il est donc primordial de les aider à maintenir une présence dynamique sur nos territoires. Dès 2001, nous avons contracté avec les professionnels et organismes agricoles pour les accompagner dans leur nécessaire effort de modernisation et d'adaptation, pour les aider aussi à prendre mieux en compte la dimension environnementale de leur activité.

C'est pourquoi, au travers des partenariats forts que nous entretenons avec la profession, c'est une agriculture performante et innovante que nous voulons aider à faire prospérer, une agriculture qui concilie la performance économique avec le respect de l'environnement et qui maintienne des emplois viables et de bonne qualité.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "J.L. Destans". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

Jean Louis Destans

Président du Conseil général de l'Eure

Sommaire

- 4 **Le contexte**
L'agriculture euroise entre réformes et variations de prix
- 6 **Les objectifs**
Priorité à la recherche appliquée et à l'innovation
- 8 **Les 3 axes**
1- Qualité des produits agricoles, filières courtes, diversification et économie
10 2- Aménagement du territoire et préservation de l'environnement
12 3- Soutien à l'emploi et aux actifs agricoles
- 14 **L'agriculture de demain**
Innovation, recherche, énergies renouvelables...
- 18 **les nouvelles pratiques agricoles dans l'Eure**
- 20 **Ce qui a été fait depuis 2002....**
Des progrès sensibles pour l'agriculture euroise entre 2002 et 2007
- 22 **Les aides du Département**

“

La perspective de réformes et les variations des prix des matières premières rendent l'avenir incertain et pourraient entraîner un désintérêt pour l'élevage au profit des cultures et des productions non-alimentaires

”



Le contexte

L'agriculture euroise entre réformes et variations de prix

L'agriculture euroise a été soumise à de nombreuses contraintes : marchés instables, variations rapides des prix, augmentation des coûts de production, évolution des règlements de la PAC et de l'OMC.

La lisibilité de son évolution à court et moyen terme est rendue difficile par trois facteurs :

- les menaces de réformes
- la variation des prix et les produits non-alimentaires
- la fièvre catarrhale ovine et bovine



La "Ferme Eure"

Exploitations	5 842
dont professionnelles.....	2 986
Actifs agricoles	10 386
salariés agricoles.....	2 818
Emploi agricole/emploi total.....	3,5%
Surface agricole utilisée	391 000 ha
dont terres arables	308 500 ha
Bois, forêts, peupleraies	129 400 ha

Les cultures (en ha)

Céréales.....	180 500
dont blé.....	149 000
Oléo-protéagineux, colza, pois.....	62 000
Lin textile, bett.suc., p.de terre	25 800
Surfaces toujours en herbe.....	86 900
cultures fourragères	22 800
dont maïs fourrage.....	12 700

Le cheptel

Vaches laitières.....	39 700
Vaches allaitantes.....	25 200
Porcins.....	54 600
Ovins.....	43 600
Equins.....	8 400
Caprins.....	930
Poules pondeuses.....	400 000
Poulets de chair.....	1 600 000

1-Les menaces de réformes

Les perspectives de réforme de la politique agricole commune (PAC) et les discussions à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) inquiètent les agriculteurs.

Le rôle des jachères pour limiter les surproductions est discuté et il est question de supprimer progressivement les quotas laitiers.

2-La variation des prix et les produits non-alimentaires

Les variations des prix des matières premières agricoles (céréales et lait) font peser des menaces sur les filières viande suscitant à terme un désintérêt pour l'élevage allaitant pouvant aboutir à un abandon des surfaces en herbe au profit des cultures.

Le retrait de produits alimentaires au profit de produits non-alimentaires (pour l'agro-industrie) pose des questions qu'il faut analyser au regard de cette nouvelle donne.



3-La fièvre catarrhale

Les filières viandes bovine et ovine de l'Eure sont en difficulté du fait de cette fièvre mais aussi de l'augmentation des prix des matières premières qu'elles utilisent.



“ L'Eure doit concentrer ses efforts sur la promotion d'une agriculture de qualité, durable et viable économiquement ”



Les objectifs

Priorité à la recherche appliquée et à l'innovation



Lionel Prévost
Vice-président
du Conseil général

Conscient des difficultés engendrées par les réformes successives de la politique agricole commune et de l'organisation mondiale du commerce, ainsi que les nouvelles exigences environnementales, le Conseil général de l'Eure a souhaité, dès 2001, s'engager fortement au côté des agriculteurs pour les aider à affronter les nouveaux enjeux.

Il a assigné deux objectifs à la politique agricole départementale qu'il a doté d'un budget en très forte augmentation :

- soutenir, accompagner et orienter les actions de conseil auprès des agriculteurs et des éleveurs
- favoriser les investissements dans les exploitations agricoles et les entreprises de transformation de produits.

Le Département a officialisé son partenariat avec le monde agricole par un accord-cadre, "CAP 27" (portant sur la période 2002/2007) avec la chambre d'Agriculture et des

conventions avec 12 organisations agricoles.

Les résultats obtenus au cours de cette période ont encouragé le Département à donner une nouvelle impulsion à sa politique agricole à partir de 2007.

Pour une agriculture au service des hommes, qui concilie production et respect de l'environnement

"Nous avons estimé qu'il fallait désormais concentrer nos efforts sur la promotion d'une agriculture de qualité, durable et viable économiquement, explique Lionel Prévost, président de la commission "Economie, agriculture, eau, environnement" du Conseil général. Le but des politiques que l'assemblée départementale a décidé de mettre en place devait permettre aux agriculteurs de concilier production et respect de l'environnement."



Le Conseil général de l'Eure a signé avec la Chambre d'Agriculture un nouvel accord dont l'intitulé rendait parfaitement compte de son ambition : "IN&A 27", (Innovation et Agriculture 27), un programme d'actions portant sur la période 2007/2013.

"Pour mettre toutes les chances de notre côté, nous avons souhaité maintenir et même renforcer notre partenariat avec le monde agricole. Plusieurs organisations nous ont rejoint et c'est avec 23 d'entre elles que nous avons signé des conventions", explique Lionel Prévost. La nouvelle dynamique départementale doit permettre à notre agriculture de progresser sur plusieurs fronts : l'apport de valeur ajoutée, une orientation marquée vers la diversification et la transformation, la poursuite des expérimentations en termes de pratiques culturales entraînant une réduction substantielle des intrants chimiques afin de protéger non seulement la santé des populations mais aussi nos nappes phréatiques, le soutien aux innovations, les aides permettant aux jeunes agriculteurs de s'installer ou de reprendre les ex-

ploitations dans de bonnes conditions."

C'est ainsi que la nouvelle politique départementale se décline en trois grands axes :

- ❶ **la qualité des produits et l'économie**
- ❷ **l'environnement et le territoire**
- ❸ **l'emploi et les actifs agricoles**

Dans chacun de ces 3 volets, le Département donne la priorité au développement de la recherche appliquée et à l'innovation, ingrédients nécessaires à l'amélioration de la valeur ajoutée dans les fermes de l'Eure et seules réponses durables aux défis que doit relever notre agriculture.



“ Investir dans les filières courtes, la diversification des exploitations et la transformation des produits agricoles ”

Les 3 axes

1 Qualité des produits agricoles, filières courtes, diversification et économie

Maintenir l'élevage dans l'Eure

C'est une production importante en termes de valeur ajoutée, d'emploi et d'aménagement du territoire. Le maintien de l'élevage, c'est l'assurance de pouvoir conserver nos vallées dans des conditions d'exploitation acceptables.

Aujourd'hui, le coût de l'alimentation animale, le risque de développement de la fièvre catarrhale ovine et les conditions de travail créent des incertitudes dans ce secteur. Plusieurs actions sont programmées :

- surveillance de l'état sanitaire des cheptels
- conseil et lutte contre les maladies,
- soutien aux filières laitière, allaitante et ovine,
- amélioration de la qualité des produits,
- développement de la recherche de références techniques et économiques
- investissement dans les bâtiments d'élevage bovin et ovin (plan de modernisation des bâtiments d'élevage PMBE),
- développement de l'utilisation de l'herbe.

Valoriser les productions végétales

La recherche appliquée et l'innovation se développent dans le domaine non-alimentaire : énergie, biomasse, biomatériaux, chimie verte ... Attention de ne pas déstabiliser les filières alimentaires.

Les efforts vont porter sur :

- les productions d'énergie à la ferme,
- les biomatériaux,
- la chimie verte,
- la biomasse bocagère et forestière,
- les cultures énergétiques.



Développer les produits de qualité et les filières courtes de commercialisation

Un effort important reste à faire dans ce domaine et le Département souhaite accompagner les producteurs dans le conseil et les investissements nécessaires au développement de ces filières de qualité. Il intervient pour prodiguer un conseil adapté et aider à la promotion de produits de qualité. Il soutient les investissements dans les filières courtes, la diversification des exploitations et la transformation des produits agricoles, notamment dans les filières suivantes :

Les efforts vont porter sur :

- les productions animales,
- les fruits et légumes,
- les produits locaux,
- la transformation fermière,
- les plantes aromatiques et médicinales,
- les produits biologiques.

C'EST MOI QUI LE DIS !

Initiatives **Diversification/transformation**

Jérémie Brout

(Grossoeuvre)

Quand il reprend l'exploitation de ses parents orientée céréales à la fin des années 90, Jérémie Brout décide de créer un élevage de porcs. Mais il constate rapidement qu'il doit y apporter une valeur ajoutée pour qu'il soit rentable. Il effectue un stage de 6 mois dans une ferme porcine du Périgord. Là, le maître de stage lui laisse gérer l'atelier de transformation/découpe. *"C'est ce qui m'a motivé et m'a donné envie de monter mon propre projet. J'ai travaillé avec la Chambre d'Agriculture, mais aussi les services vétérinaires et le Département. J'ai été le premier jeune agriculteur français en création, sur 7 ha de cultures + 2 ha de porcs en plein air et un atelier de transformation d'une centaine de porcs. L'idée était de travailler sur la qualité et le respect de la tradition."*

Adepte de la culture raisonnée, Jérémie Brout n'utilise aucun antibiotique. Il élève en plein air des porcelets qui arrivent de Bourg-Achard à 25 kg et élevés sans antibiotiques. Les produits de transformation ne contiennent pas de colorants, mais des conservateurs naturels. L'atelier de Jérémie Brout transforme 5 à 6 porcs par semaine, vendus à la ferme et sur le marché du samedi à Evreux. Il emploie 2 salariés dans son atelier de transformation.



C'EST MOI QUI LE DIS !

Innovation-recherche **Les pommes de terre plants**

Jean-Charles Quillet, président du Comité Nord plants pommes de terre

(Etrépagny)

Installé sur une exploitation de polycultures (blé, betterave), Jean-Charles Quillet consacre quelque 85 ha aux plants de pommes de terre. Il préside le comité Nord plants de pomme de terre qui rassemble 500 producteurs, dont 36 sont situés dans l'Eure et cultivent 1 800 ha de plants, soit 12% de la production française.

Le comité Nord est l'un des membres fondateurs de la Plate-forme technologique d'Evreux* (PFT) située à l'IUT. Parmi ses nombreuses activités, la création variétale, soutenue par le Département de l'Eure, pour la recherche de variétés féculières, les techniques innovantes de décontamination par plasma froid et lumière pulsée, dans le cadre de la PFT, la lutte contre les insectes avec des recherches de bio-pesticides, etc.

Les producteurs du Comité ont financé une station de création variétale à Bretteville-en-Caux (76) également soutenue par le Département.

Jean-Charles Quillet préside par ailleurs le Groupement national interprofessionnel des semences qui, entre autres, traduit en droit français les directives européennes et assure le développement et la promotion des semences certifiées.

(*) Groupement d'Intérêt Public Innovation & Transfert de technologie, la PFT d'Evreux a pour mission d'accompagner les entreprises dans leur développement en leur donnant accès à des moyens et des compétences de pointes dans le domaine de la qualité et de la sécurité sanitaire.



“ Les pratiques culturelles nouvelles (agriculture biologique, de précision, séchage ventilé de l’herbe...) permettent de mieux respecter l’environnement et ont un impact économique positif. ”

2 Aménagement du territoire et préservation de l’environnement



Recherche sur de nouvelles pratiques agricoles

Le Département met l’accent sur des pratiques agricoles qui concourent à un meilleur respect de l’environnement et de la santé humaine. Ces pratiques nouvelles, notamment les agricultures biologique, intégrée et de précision, ont un impact économique positif dans la mesure où elles entraînent une réduction des intrants, profitable à la santé humaine tout autant qu’à la protection de la ressource en eau et à la préservation de la qualité des sols.

- développement de l’agriculture biologique,
- recherche sur l’agriculture de précision et sur l’agriculture intégrée,
- réduction des coûts de production sur les petites terres,
- préservation de la qualité des sols



Protection de l’environnement

Plusieurs programmes ont été mis en œuvre et fonctionnent. Ces actions doivent évoluer au regard des besoins de la société et des marchés mais elles restent nécessaires pour promouvoir une agriculture et des produits de qualité.

- raisonnement de la fertilisation azotée,
- maîtrise des ruissellements, couverture des sols nus en hiver,
- outils et matériels de protection de l’environnement avec la participation au plan végétal environnement (PVE)
- promotion de l’emploi d’engrais organiques,
- programme de plantation de haies,
- implantation de jachères apicoles et fauniques.



Programme herbe

Dans de nombreux secteurs de notre région, l’herbe peut représenter un atout économique et environnemental pour les éleveurs. Le Département et la Région interviennent pour favoriser le séchage ventilé, développer des conseils adaptés et faciliter l’investissement dans le matériel d’exploitation :

- développement du séchage en grange de fourrage,
- dispositifs de conseils adaptés à la culture de l’herbe,
- programme d’aide à l’investissement dans le matériel d’exploitation des surfaces en herbe.

C'EST MOI QUI LE DIS !

Innovation-recherche
Agriculture de précision

Myriam Le Tadic

(Ajou)

“La modulation des intrants, papa le faisait, mais à l’œil, à 100 m près... A l’époque, il n’y avait pas de GPS ni d’ordinateur. Il se débrouillait plutôt bien. Mais sur des plus grandes surfaces, ça devient difficile. Après avoir installé un capteur de rendement sur la moissonneuse, j’ai pris conscience qu’il y avait des écarts très importants d’une zone à l’autre.”

Avec ses parents, Myriam Le Tadic gère sur 300 ha plusieurs cultures : blé (50%), colza, lin fibre, betterave... Elle est engagée dans l’opération “Défisol 27” depuis 2003.

Pour aller plus loin et rechercher des gains de productivité, elle a fait cartographier l’exploitation pour connaître son potentiel. Ce qui lui a permis de resserrer le maillage en termes d’intrants. D’où des économies substantielles. Sur le seul poste engrais, les économies se sont chiffrées à 28 €/ha lors de la 1^{re} et la 2^e année, et à 40 €/ha la 3^e année ! Economie de temps et de carburant aussi puisque les engins vont là où c’est nécessaire.



C'EST MOI QUI LE DIS !

Innovation-recherche
Séchage de fourrage en grange

Régis Crombez

(Bourg-Achard)

“Je cherchais une alternative à l’ensilage du maïs, coûteux et pas assez respectueux selon moi de l’environnement. J’ai choisi la solution du séchage du fourrage en grange. Elle est plus risquée car il faut 5 à 6 jours de beau temps pour engranger. En revanche, les avantages sont nombreux : foin de meilleure qualité, respect de l’environnement...”

Régis Crombez gère une exploitation de 97 ha avec 65 vaches laitières. Il a investi en 2006 dans un séchoir, amortissable sur 15 ans. C’était pour lui un préalable à la conversion de l’exploitation en biologique qu’il a opérée en avril 2008. Auparavant, il cultivait 40 ha de céréales à la vente. Aujourd’hui, il cultive 10 ha de céréales pour les animaux, le reste en prairie. Il doit encore vendre son lait pendant 2 ans dans le circuit conventionnel, le temps que les sols se débarrassent des produits chimiques. A partir de mai 2010, il pourra vendre son lait sous l’appellation bio. Même si les semences fourragères bio sont plus chères que les conventionnelles, Régis Crombez estime qu’il sera gagnant d’ici 3 ou 4 ans grâce à des prix de vente plus intéressants et à une réduction du coût des intrants.

Toujours dans une perspective de développement durable, il a déposé récemment un permis de construire pour installer des panneaux photovoltaïques afin de produire sa propre électricité.



“ Le maintien d’une agriculture moderne et de qualité passe par l’accompagnement des jeunes agriculteurs et l’aide aux exploitations en difficulté.

”

3 Soutien à l’emploi et aux actifs agricoles



Favoriser l’installation des jeunes agriculteurs

Le Département agit pour que les jeunes agriculteurs soient accompagnés tout au long de leur parcours : avant et pendant leur installation, puis au cours des trois années suivantes, et ce, même pour les installations non aidées.



Développer l’emploi salarié et améliorer les conditions de travail

Le plan emploi mis en œuvre par certains organismes agricoles et coordonné par la Chambre d’agriculture tente de répondre à cette préoccupation, mais beaucoup reste à faire dans ce domaine. Plusieurs métiers de l’agriculture recherchent des salariés qualifiés : conducteurs de tracteur, vachers, porchers. Les organismes agricoles ont développé des « actions emploi » autour de quelques axes :

- information et formation des salariés agricoles,
- mise en relation entre offres et demandes d’emploi,
- accompagnement des demandeurs d’emploi,
- développement du remplacement en agriculture
- organisation du travail en commun.

Soutenir les exploitations en difficulté

La solidarité active envers ceux qui ont rencontré des difficultés dans la conduite de leur exploitation, qui travaillent sur des terres difficiles, qui sont victimes d’aléas climatiques ou sanitaires apparaît pour le Département comme une priorité afin de relancer la dynamique économique de ces exploitations momentanément fragilisées. Trois types d’actions sont développées dans l’Eure :

- diagnostic précoce,
- plan de redressement et suivi d’agriculteurs ayant des difficultés techniques et financières,
- soutien aux petites et moyennes exploitations fragilisées (aide aux déclarations administratives et au respect de la réglementation en matière d’éco-conditionnalité),
- aides au conseil afin de réfléchir à de nouvelles approches technico-économiques sur les exploitations de « petites terres » dont le potentiel agronomique est limité.

C'EST MOI QUI LE DIS !

Initiatives **Défense sanitaire en élevage**

Eric Périer

(Tourville-sur-Pont-Audemer)



Le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) de l'Eure a été créé en 1955 pour permettre aux éleveurs d'agir ensemble. Il a développé notamment des plans de lutte collective contre les maladies animales entraînant des pertes économiques pour l'éleveur ou susceptibles de lui fermer des portes commerciales. Pour faire face à la crise de la fièvre catarrhale ovine, les GDS ont créé une Caisse de solidarité santé animale. Dans l'Eure, le Conseil Général a participé à son financement.

Le département de l'Eure est notamment concerné par cette maladie animale depuis septembre 2007, elle s'est développé de façon importante en 2008, (423 cheptels déclarés infectés). Eric Périer, vice-président du GDS Eure, exploite un troupeau de vaches allaitantes qui a été infecté par la FCO en 2007.

La caisse de solidarité est réservée aux adhérents du GDS. La cotisation, modeste, suppose un engagement minimum de 3 ans. Elle prend en charge de façon forfaitaire le coût de traitement des animaux malades de la FCO avec un plafond.

50% des bovins, 90% des ovins de l'Eure ont été vaccinés en 2008, dans le cadre d'une vaccination volontaire, avec une aide financière du Conseil Général. La vaccination des bovins et des ovins est obligatoire à partir de décembre 2008.

C'EST MOI QUI LE DIS !

Initiatives **Emploi salarié en agriculture**

Patrick Poulet, président de l'ASAVPA*

L'ASAVPA est la seule association de salariés de l'agriculture dans le Département. Elle regroupe près de 120 adhérents dans l'Eure. La promotion et la valorisation des métiers de l'agriculture sont ses principaux objectifs qu'elle décline dans des actions de formation (pour les salariés et demandeurs d'emploi), d'information avec les établissements scolaires, réunions techniques (GET) et de loisirs (soirées à thèmes, voyage d'étude etc.).

Les formations sont une part importante de son activité. Elles sont mises en oeuvre dans l'Eure par le centre de formation en élevage de Canappeville. L'ASAVPA travaille aussi avec le lycée CFA CFPPA du Neubourg, le lycée CFA CFPPA horticole d'Evreux, le lycée agricole Edouard de Chambray et le lycée privé de Tourville-sur-Pont-Audemer.

Chaque année, une session d'environ 12 semaines « Formation Ouvrier Agricole Polyvalent » est mise en place pour accueillir des stagiaires qui connaissent peu le métier de salarié agricole et qui souhaite acquérir des bases techniques et pratiques sur l'élevage, la conduite de matériel, l'entretien des installations...

Tél. : 02.32.78.80.49. Mail : asavpa27@eure.chambagri.fr

*) Association de salariés de l'agriculture pour la vulgarisation du progrès agricole.



“

Le Département aide à l'investissement dans les projets innovants qui intègrent le respect de l'environnement et la maîtrise de l'énergie et permettent de développer de nouveaux produits.

”



L'agriculture de demain

Innovation, recherche, énergies renouvelables...



“La recherche appliquée, l'innovation technique et les transferts technologiques doivent permettre l'amélioration de la valeur ajoutée sur les fermes de l'Eure.”

C'est ainsi que Jean Louis Destans souligne la volonté départementale de promouvoir de nouvelles pratiques culturelles tournées vers l'avenir et prenant notamment en compte les nouveaux enjeux de la planète en termes de respect de l'environnement et de maîtrise de l'énergie.

“Dans La convention IN&A 27 que nous avons signée avec la chambre d'agriculture de l'Eure, précise Lionel Prévost, nous avons insisté fortement sur l'innovation, les expérimentations, les pratiques culturelles nouvelles et la production d'énergies renouvelables sur les exploitations, le meilleur moyen, selon nous, pour aider l'agriculture de l'Eure à rester compétitive. Je dois dire que notre engagement dans la station Arvalin-Institut du végétal, cet organisme de recherche appliquée agricole, géré par les producteurs nous vaut une notoriété qui nous conforte dans cette voie.”



Valorisations non-alimentaires, diversification, économies d'énergie

L'accès aux aides à l'investissement dans le cadre de projets de valorisation non alimentaire et de projets innovants est ouvert aux initiatives permettant :

- la valorisation non alimentaire des productions agricoles du département,
- la mise en place de nouvelles productions,
- la recherche de nouveaux débouchés commerciaux,
- le développement de produits nouveaux,
- l'orientation vers de nouveaux circuits commerciaux,
- la mise en place d'outils ou procédés de production innovants,
- la mise en place de systèmes d'économie d'énergie ou de production d'énergies renouvelables.



C'EST MOI QUI LE DIS !

Innovation-recherche
Agriculture intégrée

Jean-Bernard Lozier

(Coudres)

Jean-Bernard Lozier fait partie du groupe de référence sur l'agriculture intégrée soutenu financièrement par le Conseil général de l'Eure.

Installé depuis 1990 sur l'exploitation familiale qu'il a reprise avec son frère, il a recherché des solutions visant à la fois l'efficacité économique, la préservation de l'environnement et la "durabilité". Il s'est ainsi rapidement intéressé aux techniques culturales simplifiées et qui relèvent de l'agriculture dite "intégrée".

Ces pratiques reposent sur les principes suivants :

- pas de labour
- réduction des intrants (phytosanitaires, azote...)
- introduction de cultures intermédiaires en couverture de sol pour l'hiver
- introduction de cultures nouvelles (lin oléagineux et féverolles)

Dans le même esprit, l'agriculteur de Coudres a recours à des rotations allongées sur 7 ans : colza, blé, pois, féverolles, lin oléagineux, lin textile, orge de printemps... *"Cette méthode permet de casser le cycle des mauvaises herbes. En changeant de culture, on n'a plus les mêmes maladies ni les mêmes insectes."*

Jean-Bernard Lozier est conscient qu'il "frôle" l'agriculture biologique. Mais il ne se sent pas encore prêt à renoncer aux intrants même s'il a réussi à les réduire de façon drastique. Son IFT (indice de fréquence de traitement), un critère homologué concernant l'épandage de phytosanitaires par ha, est édifiant. Quand il affiche un indice de 2,2 doses/ha, le groupe référent est à 2,5 et la moyenne en Normandie à 5 !

A noter que Jean-Bernard Lozier possède également un élevage de poulets qu'il commercialise en circuit court.



“

Le Département veut aider à accroître l'avance technologique des exploitations de l'Eure et à apporter des solutions nouvelles dans la conduite des "petites terres".

”



Le soutien aux programmes innovants

Production d'énergies renouvelables

Le Département estime que l'agriculture doit jouer un rôle majeur dans le défi énergétique auquel nous sommes confrontés et contribuer largement aux efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Plusieurs agriculteurs eurois ont d'ores et déjà investi, avec l'aide du Département, dans des panneaux photovoltaïques pour produire leur propre électricité.

Bâtiments d'élevage et diversification

L'action de soutien à la mise aux normes des installations s'inscrit dans le cadre du programme national "plan de modernisation des bâtiments d'élevage" (PMBE).



Matériel d'exploitation des surfaces en herbe

Une aide est attribuée aux éleveurs pour faciliter le maintien et l'entretien des surfaces en herbe.

Séchage de foin en grange

Les projets sont financés conjointement par le Conseil général (15%) et l'Europe et l'Etat (15%) dans le cadre du PMBE.

Filière équine

Les activités de la filière équine relèvent du régime agricole depuis 2005. Les bénéficiaires des aides s'engagent à maintenir leur activité équine pendant 5 ans. Le projet doit porter sur un minimum de 10 équidés.

Plan végétal environnement

Ce programme a pour objet de permettre aux agriculteurs de restreindre l'impact des traitements et la fertilisation de leurs exploitations.



Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole

Les études peuvent être prises en charge par le Département dans les mêmes conditions que l'Etat, la Région et l'Agence de l'eau.

Les nouvelles pratiques culturales

Le Département encourage et soutient la recherche sur de nouvelles pratiques agricoles, notamment en finançant la R&D, l'aide au conseil et les investissements :

- agriculture « biologique » (pas d'engrais, de pesticides de synthèse et d'OGM) : la Haute-Normandie accuse un retard important dans ce domaine. Le Département souhaite amener les agriculteurs de l'Eure à

C'EST MOI QUI LE DIS !

Initiatives **Bâtiments d'élevage (PMBE*)**

Laurent Bonay

(Le Tronquay)

Laurent Bonay a repris l'exploitation de ses parents en 1994, après avoir été employé comme chef de culture dans une ferme céréalière, puis exercé dans les travaux publics pendant 5 ans. Il est aujourd'hui à la tête d'un troupeau de 110 bovins dont une trentaine de vaches laitières.

Quand il s'est installé, les vaches étaient entravées à la chaîne dans de vieux bâtiments. Il savait qu'une mise aux normes était indispensable. Il a donc monté son dossier avec la chambre d'Agriculture et a démarré les travaux voici 4 ans. *"J'ai réalisé moi-même la maçonnerie. Malgré tout, sans l'aide de 25% du Département, je ne me serais jamais lancé dans un tel projet. J'aurais fait le strict minimum. On a fait tomber l'ancienne étable. Le nouveau bâtiment comprend une salle de traite neuve, une fumière de stockage couvert, une stabulation pour les vaches et une aire d'exercice et d'alimentation."*

Grâce à ces travaux, Laurent Bonay a pu récupérer des quotas laitiers supplémentaires.

(*) Plan de Modernisation des bâtiments d'élevage.

Innovation-recherche **Agiculture biologique**

Benoît Lelièvre, président du GRAB-HN*

(Tourville-sur-Pont-Audemer)

"J'ai toujours été très attaché à la nature et à une agriculture qui s'appuie sur les principes de l'agronomie traditionnelle, c'est-à-dire sans les outils de la chimie." Quand il s'est installé en 2000 avec son épouse, il a souhaité d'emblée pratiquer une autre gestion des cultures et des sols et se lancer dans l'agriculture biologique. Ce qui signifie absence totale d'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques.

Benoît Lelièvre possède des vaches et des chèvres laitières, ainsi que des poules pondeuses. Il se dit satisfait de ses résultats. *"On produit moins de lait par vache ou à l'hectare, mais nous sommes plus performants qu'en élevage conventionnel. Notre excédent brut d'exploitation est meilleur aussi. En intensif, le lait est très cher à produire à cause du coût des intrants. Nous utilisons des fourrages qui fixent naturellement l'azote et nous sommes autonomes en apport de protéines pour les animaux grâce au trèfle, à la luzerne et au féverolles qui sont un peu notre soja normand..."*

Président du GRAB-HN depuis 2 ans, Benoît Lelièvre voit évoluer positivement les mentalités, notamment depuis le Grenelle de l'environnement. *"Nous sommes pris au sérieux aussi bien par les banques que par la profession, remarque-t-il. Beaucoup de jeunes sont attirés par le bio. Le problème reste l'accès au foncier. En tout cas, il y a un vrai intérêt économique car le bio est le seul marché porteur en ce moment."*

(*) Groupe de recherche en agriculture biologique de Haute-Normandie.

envisager certaines pratiques ayant fait leurs preuves en substitution à des pratiques conventionnelles ou à convertir partiellement leur exploitation,

- agriculture « de précision » ou « raisonnée » (la bonne dose d'intrants au bon endroit et au bon moment) : le Département s'est engagé depuis plusieurs années dans l'opération "Défisol 27" initiée avec 6 agriculteurs en 2003 et qui en concerne maintenant plus de 80. Il s'agit notamment d'optimiser les apports d'azote et d'éviter les fuites dans les nappes, de réduire les apports de potasse, de phosphore et de phytosanitaires, d'accroître l'avance technologique des exploitations de l'Eure et d'apporter des solutions nouvelles dans la conduite des "petites terres",
- agriculture « intégrée » (produire de façon économiquement viable des produits de bonne qualité, respectueux de l'environnement et de la santé) : l'objectif est de proposer des pratiques alternatives sur les zones à enjeu (bassins versants). On considère que l'agriculture intégrée représente un changement prometteur et sans doute accessible à de nombreux agriculteurs.



Les nouvelles pratiques agricoles dans l'Eure



Agriculture biologique

1	M. et Mme SOENEN Emmanuel & Nadège	Earl Le Moulin de Bayeux	Bec Thomas
2	M. MOREAU Cyrille		Quittebeuf
3	M. BRIERE Philippe		Les Andelys
4	M. NOËL Benoît		Beuzeville
5	M. ROUSSEL Dominique		Martainville
6	Mme BOCQUET Josiane		Epreville en Roumois
7	M. LESAGE François		Saint Ouen du Tilleul
8	M. RICHARD Jean-Luc		Breteuil sur Iton
9	M. HERVE-GRUYER Charles	Ferme du Bec Hellouin	Le Bec Hellouin
10	M. CAZEMIER Sikko		Verneusses
11	M. GAGNEUR Patrick	Earl de La Baudriere	Verneusses
12	Mme REBOUL Cécile		Le Fidelaire
13	M. et Mme REBOUL Cécile et Olivier	Earl De La Grande Ferme	Le Fidelaire
14	M. GODARD Jacques		Nogent Le Sec
15	MM. ZOUTARD P. & LOUWAGIE D.	Earl St Mamert	Buis Sur Damville
16	M. VANHOECKE Yves		Dame Marie
17	M. DUHAMEL Patrice	Lycée De Chambray	Gouville
18	M & Mme JACOB Dominique	Earl de La Bergère	Sacquenville
19	M. DE CONTES Pierre	Earl De Contes	Le Plessis Grohan
20	M. CRIGNON Jean-Louis		Amecourt
21	M. et Mme LELIEVRE Benoît & Paola	Ferme De Pincheloup	Tourville/Pt Audemer
22	M. et Mme SELLIER Ph. & GLEMOT M-CI.	EARL La Ferme du Bac	Saint Samson de la Roque
23	M. PETRIC Jean-Luc		Bois Normand près Lyre
24	M. et Mme DORCHIES Ph. et Odile	Earl Du Cygne	La Vieille Lyre
25	M. VILLEZ Gilles		Champigny La Futhelaye
26	Mme CARRIERE Mireille	Noiseraie "La Mare Freulard"	Mousseaux Neuville
27	M. GANDUBERT Marcel		Epreville en Lieuvin
28	Mme WARQUIER Françoise	Ass Solidaires	Val de Reuil Cedex
29	M. BONTE Roger et Vincent	Scea Bonte	Verneuil Sur Avre
30	M. CRON Remy	L'arbre Aux Légumes	St Marcel

Défi 27 (groupe pilote)

1	M. Jacob	Plainville
2	M. Martin	Sérez
3	Lycée agricole de Chambray	Gouville
4	M. Gangnon	Portes
5	Mme Le Tadic	Ajou
6	M. Vauquelin	Venon

Agriculture intégrée

1	M. CHAPLAIN Joël		Les Jonquerets de Livet
2	M. DUBUISSON Philippe	Gaec Dubuisson de Bray	Bray
3	M. VANDERMEERSCH Jean-Luc		Goupillières
4	M. CAILLOUEL Jean-Marc	Earl du Bosc Follet	Epreville en Roumois
5	M. VANHOECKE Hervé	Earl Granges Des Vouges	Dame Marie
6	M. VAUDRON Claude	Gaec Vaudron	La Chapelle Gauthier
7	M. BOURGAULT Jérôme	Gaec d'augerons	St Denis d'Augerons
8	M. RUELLE Gilles		St Pierre de Cernières
9	M. VANHOUCHE Thierry	Earl Du Pressoir	Avrilly
10	M. LANNOY Paul	Earl Lannoy	Cahaignes
11	M. LEROY Thierry	Gaec Leroy Freres	Guitry
12	M. VARD Jean-Marie	Earl Vard	Mézières en Vexin
13	M. LEFEBVRE Francis	Earl Lefebvre	Tilly
14	M. JOBIN Bernard		Bacqueville
15	M. FIGUREU Rémi	Earl de La Poterie	Bacqueville
16	M. FIGUREUX Régis	Earl de La Ferme Du Grand Thuit	Charleval
17	M. PERREE Antoine	Gaec des Coutures	Letteguives
18	M. CAFFIN Hervé	Earl des Margottes	Bouchevilliers
19	Mme ROGERET Nathalie	Earl de La Coudre	Mesnil sous Vienne
20	M. DUPUY Michel		Sancourt
21	M. DUPUY Bruno	Earl Les Monts	Sancourt
22	M. LEROY Bertrand	Earl Leroy Bertrand	Epreville près Le Neubourg
23	M. STICHELBOU Rémi	Earl Stichelboud	Bacqueville
24	M. FIGUREU Luc	Sep de La Haule	Heuqueville
25	M. HAMOT Christophe	Gfa de L'epinay	Les Andelys
26	M. TERRIER François		Les Andelys
27	M. BROUANT Luc	isab	Bézu la Forêt
28	M. DENIZE Pierre	Earl Ferme du Haut Fayel	Bosquentin
29	M. FOLLET Christian	Earl de La Cacheterie	Flcury la Forêt
30	M. BOQUET Emmanuel	Gaec des Brulins	Le Tronquay
31	M. POULAIN Philippe		La Madeleine de Nonancourt
32	M. GOSSE Denis	Earl Denis Gosse	Marcilly la Campagne
33	M. GOUERY Philippe	Earl Gouery	Villiers en Désœuvre
34	M. FERCOQ Philippe	Earl De L'oraille	Bois Arnault
35	M. GHEKIERE Gérard	Earl Ghekiere Gerard	Piseux
36	M. CISSEY Raymond		Coudres
37	M. LOZIER Bernard		Coudres

“ L’implication du Département a déjà permis d’accomplir des avancées importantes en terme de modernisation des capacités de production, de réduction des risques sanitaires, de préservation de l’environnement et d’initiatives innovantes. ”



Ce qui a été fait depuis 2002...

Des progrès sensibles pour l’agriculture euroise entre 2002 et 2007

Alors même que se déploie la politique agricole départementale sur l’ensemble du territoire, des enseignements positifs peuvent d’ores et déjà être tirés des actions mises en oeuvre à partir de 2001.

“Au travers des chiffres dont nous disposons, c’est l’image d’une Eure agricole qui se modernise et entreprend, commente Lionel Prévost. Nous voyons des bâtiments qui se mettent aux normes, des agriculteurs qui n’hésitent pas à demander conseils et aides pour faire progresser leurs exploitations. J’apprécie tout autant l’implication de l’ensemble de la profession et des organisations agricoles dans le combat pour la préservation de notre environnement, avec tous les efforts et les investissements que cette démarche courageuse implique.”

Un accompagnement de la modernisation des capacités de production de l’agriculture euroise et de la mise aux normes des bâtiments d’élevage :

- 550 projets bâtiments,

La prévention des risques sanitaires en élevage :

- 2 000 élevages certifiés annuellement indemnes d’IBR,
- 100 plans para-tuberculose bovine,
- 4 000 lanières apicoles distribuées

Le développement des processus de qualification et de contrats filières/qualité en élevage :

- 400 qualifications d’élevage,
- 200 éleveurs de bovins et ovins bénéficiant d’un appui technique qualité spécifique, 110 dossiers d’aides à l’investissement en matériel d’exploitation de l’herbe

Des dispositifs et des outils pour favoriser et optimiser l’emploi :

- 600 jeunes accueillis au point info JA,
- 15 jeunes agriculteurs intégrés chaque année dans JA Conseil,
- 100 agriculteurs en difficulté suivis annuellement par l’ATEX (40 situations redressées depuis 2002, 100 contrats CDI créés en emploi salarié dans les exploitations, 50 000 heures de remplacement assurées en agriculture,



Des opérations environnementales d'envergure :

- 20% des sols nus en hiver protégés par des cultures intermédiaires piège à nitrates,
- 40 projets d'hydraulique douce,
- collecte de près de 150 tonnes de produits phytosanitaires non utilisés, 260 tonnes de bâches et plastique usagés, 1 000 plans de fumure et de conseil en fertilisation,
- 300 diagnostics ou pré-diagnostics visant la mise en conformité des élevages dans le cadre du plan de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA).

Conseil agricole :

- 3 200 agriculteurs aidés/an en conseil agricole
- 800 agriculteurs aidés aux investissements.

Erosion des terres et le ruissellement :

- 500 reliquats d'azote mesurés/an,
- édition de fiches culturelles visant à

maîtriser l'érosion des terres et le ruissellement,

- coordination des actions sur les bassins versants.

Diversification et promotion des produits locaux :

- 50 adhérents au réseau « Bienvenue à la ferme »
- 35 000 visiteurs aux portes ouvertes depuis 2002,
- 45 médailles au salon international de l'agriculture (SIA) à Paris de 2004 à 2007,
- 4 M€ d'investissements pour la transformation et la vente de produits fermiers,
- 150 projets de diversification.

Développement de l'innovation :

- Des initiatives pour le développement de l'innovation : références en agriculture biologique, valorisations non alimentaire, pôle de référence agriculture intégrée (avec plus de 50 agriculteurs participants), développement de Farmstar (près de 9 000 ha en télédétection de biomasse pour le blé et le colza), recherche et mise en place de l'agriculture de précision.

Valorisation les métiers de l'agriculture :

- 5 000 visiteurs à la Ferme d'à Côté,
- 2 500 visiteurs au Salon Nov&a,
- Festival de Normandie (30 000 visiteurs en 2004),
- Normandie à l'honneur au SIA 2003.

Actions soutenues par le Département de l'Eure en 2008

Le programme agricole a permis de venir en aide à 621 agriculteurs pour les investissements, et à 3 631 pour le conseil.

Les actions mises en œuvre :

- la modernisation de la ligne de fibres de luzerne de la coopérative UCDV
- l'équipement en matériel de recherche du centre ARVALIN (Ecardenville-la-Campagne)
- le soutien au développement de l'activité de farine biologique de la coopérative BIOCER
- la mise en œuvre du programme sur l'agriculture intégrée
- le plan d'aide au matériel d'exploitation des surfaces en herbe
- les filières courtes et l'insertion par l'emploi avec l'entreprise SOCOPA au Neubourg,
- le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE)
- le plan végétal pour l'environnement (PVE)
- les aides à la diversification et à la transformation de produits agricoles
- les aides aux investissements dans la filière équine
- la défense sanitaire des élevages
- la vaccination des cheptels contre la maladie de la fièvre catarrhale ovine (FCO)
- l'opération de couverture des sols nus en hiver avec des cultures intermédiaires pièges à nitrates
- l'agriculture de précision

DOMAINES D'INTERVENTION	DOMAINES DU CONSEIL ET DE L'INVESTISSEMENT	AIDES DU DEPARTEMENT	ORGANISMES METTANT EN ŒUVRE SOUS CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT
1 - L'élevage			
Bâtiments d'élevage			
Bâtiments d'élevage dans le cadre du plan national PMBE		plafond travaux éligibles 80 000 € total aide maximum : 35% (45% pour les JA)	Chambre d'Agriculture de l'Eure et DDAF de l'Eure
Bâtiments d'élevage hors plan national (investissements inférieurs à 15 000 € HT)	Lait : 13% du coût HT = plafond 1 950 € <u>Lait et JA, situations difficiles :</u> 25% du coût HT = plafond 3 750 € <u>Viande bovine et ovine :</u> 20% à 25% du coût HT = plafond 3 750 € Filière équine : 13% du coût HT = plafond 3 000 €		Chambre d'Agriculture de l'Eure
Qualification des élevages	diagnostic de qualification	150 €	AREVN
	contrôle de qualification	50 €	AREVN
Qualité sanitaire des élevages	plan para tuberculose	400 €	Groupement de défense sanitaire
	assainissement IBR (élimination)	75 €	Groupement de défense sanitaire
	recherche avortements	45 €	Groupement de défense sanitaire
Professionnalisation de l'élevage allaitant	conseil qualité viande bovine Niveau 1	190 €	Etablissement départemental de l'élevage
	conseil qualité viande bovine Niveau 2	135 €	Etablissement départemental de l'élevage
Qualité de la viande ovine	contrat qualité viande ovine	110 €	Etablissement de l'élevage et OVINS 27
Soutien aux groupements de producteurs	adhésion groupement de producteurs	300 €	AREVN
Soutien à la filière laitière	étude système lait	250 €	Etablissement départemental de l'élevage
Matériel d'entretien et d'exploitation des surfaces en herbe (sur cahier des charges)	30% du coût HT Matériel neuf	plafond 3 500 €	chambre d'agriculture, cercle d'échanges, FD CUMA
Développement des surfaces en herbe et références	Conseils techniques par fax et internet	25 €	chambre d'agriculture de l'Eure
2 - Protection de l'eau et de l'environnement, territoires			
Agriculture intégrée	suivi individuel	375 €	chambre d'agriculture de l'Eure
maîtrise de la fertilisation azotée	conseil de fumure avec "Farmstar"	33 €	chambre d'agriculture de l'Eure
Plantation de haies	aménagements environnementaux	1,5 € par mètre linéaire	chambre d'agriculture de l'Eure
Jachères apicoles et fauniques	implantation d'espèces florales	10 € à 20 € par ha	syndicat d'apiculture de l'Eure et Féd. départementale des chasseurs de l'Eure
Prospective agricole dans les territoires	enquête agricole communale	400 €	chambre d'agriculture de l'Eure
Fermes pédagogiques	déplacements scolaires	130 €	ADETMIR Gîtes de France
Plan national végétal pour l'environnement PVE	investissements environnementaux	taux et plafonds définis suivant arrêté préfectoral annuel	Chambre d'Agriculture de l'Eure et DDAF de l'Eure

Les aides du Département

DOMAINES D'INTERVENTION	DOMAINES DU CONSEIL ET DE L'INVESTISSEMENT	AIDES DU DEPARTEMENT	ORGANISMES METTANT EN ŒUVRE SOUS CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT
3 - Emploi et actifs agricoles			
Point d'accueil unique et réglementation agricole	visite de détection	150 €	chambre d'agriculture de l'Eure
	appui administratif	300 €	
Soutien aux installations fragiles et non conventionnelles	étude de faisabilité de l'installation	570 €	chambre d'agriculture de l'Eure
	J A Conseil suivi sur 3 ans	2 500 €	chambre d'agriculture de l'Eure
Soutien aux installations non aidées	tableau de bord de l'installation	175 €	ADASEA de l'Eure
Redressement d'exploitations en difficulté	redressement d'exploitation	390 €	ATEX
Remplacement en agriculture	remplacement sur les exploitations	3 € par heure	SOS remplacement
Gestion de l'emploi agricole	Placement d'un salarié et suivi	160 €	cercle d'échanges de l'Eure cercle d'échanges de l'Eure
	entretien individuel salarié	50 €	
Accompagnement des demandeurs d'emploi	entretien et accompagnement	80 €	ASAVPA
4 - Qualité des produits, transformation, filières courtes			
Agriculture biologique (AB)	certification d'exploitation en AB	200 €	groupement régional des agriculteurs biologiques de Haute Normandie GRAB HN
Qualité des produits fermiers locaux et promotion	conseil qualité et accompagnement	330 €	chambre d'agriculture de l'Eure
Transformation fermière de produits (sur cahier des charges)	10% à 30% du coût HT	plafond suivant projet	chambre d'agriculture de l'Eure
Etude marketing-commercialisation	50% du coût HT maximum	plafond suivant projet	chambre d'agriculture de l'Eure
Filière de pommes "transformation industrielle"	Plantation vergers	1 800 € par ha	chambre d'agriculture de l'Eure
Qualité apicole	Etat sanitaire des cheptels d'abeilles	5 € par plateau détecteur	Groupement de défense sanitaire des abeilles
5 - Nouvelles valorisations et projets innovants, diversification			
Nouvelles valorisations (sur cahier des charges)	10% à 30% du coût HT	plafond suivant projet	chambre d'agriculture de l'Eure
Diagnostic énergie à la ferme	maitrise énergétique	400 €	chambre d'agriculture de l'Eure
Filières et projets inovants (investissements sur cahier des charges)	20% à 25% du coût HT	plafond 5 000 €	chambre d'agriculture de l'Eure
Diversification de l'activité agricole	10% à 20% du coût HT	plafond 9 000 €	chambre d'agriculture de l'Eure chambre d'agriculture de l'Eure
	JA, situation difficiles : 15% à 25% du coût HT	plafond 15 000 €	

CONTACTS

■ Conseil général de l'Eure

Direction du développement économique
et de l'aménagement du territoire
Tél. 02 32 31 95 88

■ Téléphones

ADASEA	02 32 23 72 00
ADETMIR Gîtes de France	02 32 39 53 38
AREVN	02 32 46 37 33
ASAVPA	02 32 78 80 49
ATEX	02 32 78 80 65
Cercle d'échanges de l'Eure	02 32 35 77 75
Chambre d'agriculture de l'Eure	02 32 78 80 00
DDAF de l'Eure	02 32 24 87 68
Etablissement départemental de l'élevage	02 32 47 35 60
FD CUMA	02 32 26 75 10
Fédération départementale des chasseurs	02 32 23 03 15
GRAB HN	02 32 78 80 46
Groupe de défense sanitaire des Abeilles	02 32 51 08 68
Groupe de défense sanitaire de l'Eure	02 32 23 86 86
OVINS 27	02 32 35 92 56
SOS remplacement	02 32 28 67 56
Syndicat d'apiculture de l'Eure	02 32 34 05 55



Hôtel du Département
Boulevard Georges-Chauvin
27021 Evreux Cedex
tél. 02 32 31 50 50 • fax 02 32 33 68 00
internet www.cg27.fr

Délégation du Développement Durable

Direction du développement économique
et de l'aménagement du territoire